



BULLETIN MUNICIPAL

juillet 2025

—ARZAL—





On vous renseigne

État civil

ANNÉE 2025 • 1^{ER} SEMESTRE

Depuis le 1^{er} décembre 2024, la mairie a enregistré :

- 1 acte de mariage • 2 actes de décès • 4 actes de transcription de décès
- 3 avis de naissance dont :
 - ▶ Malo DELPORTE né le 23 mars 2025
 - ▶ Léon PARESY né le 28 mars 2025



Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille.

Coordonnées utiles

4 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- au complexe Michel Le Chesne
- sur le parvis de la Mairie
- au Village Vacances Les Gabelous
- à la Capitainerie.

MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92 - 17, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi - vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Samedi : 8h30 - 12h15

accueil@arzal.bzh

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.arzal.bzh

[Mairie d'Arzal](https://www.facebook.com/Mairie.dArzal)

AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43 - 2, place de l'église - 56190 ARZAL

Du lundi au samedi de 9h à 12h30. Heure de levée à 14h du lundi au vendredi ; 12h le samedi.

MÉDIATHÈQUE LE MILLE FEUILLES

Tél. 02 97 45 08 35 - 16, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

mediatheque@arzal.bzh [Mediatheque Le Mille Feuilles](http://Mediatheque.Le.Mille.Feuilles)

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90 - 9, PA La Grée - 56130 NIVILLAC

environnement@arcsudbretagne.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)

www.eptb-vilaine.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-CHARLES

Rue de l'Océan - 56190 ARZAL - Tél. 02 97 45 02 38

eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



ÉCOLE PUBLIQUE DU PIGEON VERT

Le Pigeon Vert - 56130 MARZAN - Tél. 02 97 42 94 79
pigeonvert.marzan@orange.fr

CAPS NIVILLAC

(Centre d'Accueil et de Permanence des Soins)

Tél. 02 97 68 42 42

Du lundi au vendredi de 20h à minuit

Le samedi de 14h à 18h et de 20h à 23h

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 22h

CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22

(Rennes)

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

ENEDIS

Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56

Service clients pour les professionnels :

Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA

Tél. 0 969 323 529

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30

merilemmanuelle@gmail.com

CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL - yziquej@gmail.com - Tél. 06 20 23 92 23

CORRESPONDANTE ECHO DE LA PRESQU'ÎLE

Roselyne DAVID-ALLAIN - roselyneallain@orange.fr

Tél. 06 08 58 77 08

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

Dépôt légal : juin 2025 - n° 2806

Crédit photos : Mairie d'Arzal - Associations

Freepik.com - Adobe Stock - Kev drone

Création/Impression : IOV Communication

IMPRIGRAPH Groupe - 02 97 40 87 87.

Impression avec des encres sans solvant
sur papier Recytal 100% recyclé (certifié FSC).





Chers Arzalaises et Arzalais,

Dans la gestion des projets et programmes communaux, il est une valeur dont on parle peu, et qui conditionne pourtant leur réussite, c'est la confiance. La confiance est une sorte « d'institution invisible » cruciale, notamment, mais pas que, dans la conception de nos projets et le financement de nos investissements. Aujourd'hui, et plus encore demain, nous aurons besoin de partenariats agiles pour construire des modèles économiques solides, pour accompagner les transitions démographiques et écologiques et pour la production de logements comme de nouveaux équipements.

Le dernier exemple porte sur La Forge, dont nous avons inauguré le début du chantier avec les enfants des écoles fin avril, où la confiance des services de l'Etat envers ce projet a permis de maximiser la part des subventions dans son financement. Même si le contexte national reste très instable, l'Etat sait être aux côtés des petites collectivités quand elles ont des projets innovants. Arzal a ainsi été labellisée il y a plusieurs mois « village d'avenir ». Ce dispositif auquel nous avons candidaté et avons été retenu, permet une assistance en ingénierie financière et technique. C'est « le petit frère » du dispositif « petite ville de demain », destiné aux communes de strate supérieure, déjà en vigueur à Muzillac et à La Roche Bernard/Nivillac.

Un SCOT révisé a été arrêté en février par la communauté de communes. Il est l'aboutissement du projet central de la mandature d'Arc Sud Bretagne, fruit d'une co-construction des élus des douze communes, chacune disposant d'une physionomie, de dynamiques, de contraintes et de besoins spécifiques au-delà de leur attractivité économique, de la hausse et du vieillissement de la population qui leur sont commun. C'est un compromis entre les capacités d'accueil basées sur la disponibilité de ressources en eau, de réseaux d'assainissement collectifs, d'équipements et de services de base à la population, avec des politiques d'urbanisme qui devront faire mieux avec moins : plus de diversité dans le parcours résidentiel et moins de foncier agricole et naturel que nous devrons préserver.

Une étape importante a été franchie dans le long processus de l'aménagement foncier. En mars, la commission communale ad hoc a instruit les observations recueillies lors de l'enquête publique et a approuvé le projet, avant-dernière étape avant l'arrêté définitif fixant le nouveau parcellaire simplifié. Même si ce processus n'est pas sous compétence communale, son aboutissement sera un soulagement pour les propriétaires concernés, lesquels auront fait preuve d'une grande patience.

La révision du PLU est lancée. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui expose la stratégie commune a fait l'objet d'une présentation aux partenaires institutionnels (services de l'Etat, chambres consulaires, communauté de communes et communes voisines) à la fin de juin. Un diagnostic agricole récent a révélé la forte baisse en cours et attendue du nombre d'exploitations agricoles sur la commune : le recensement 2020, le diagnostic agricole et le scénario tendanciel convergent pour arriver à 13 sièges d'exploitations en 2030 contre 21 en 2020. La commune portera l'ambition d'accompagner le renouvellement des actifs en agriculture.

Le chantier du bâtiment La Forge changera de physionomie au cours du mois de juillet avec le levage de la charpente et la pose des caissons isolants en bois et paille. Au Village Vacances Les Gabelous, le nouvel accueil et le logement PMR sont maintenant érigés et visibles à l'entrée du site. Les travaux doivent se terminer à la rentrée. Au sud du lotissement de la Vigne, le bornage de trois nouveaux lots réservés aux jeunes ménages primo-accédants se déroulera dans les prochaines semaines, avant une mise en vente dont nous communiquerons les modalités et les critères d'éligibilité à la rentrée. C'est le résultat d'un bon processus de co-construction entre la commune et les habitants du lotissement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui est également l'opportunité de présenter les principales réalisations accomplies et enclenchées depuis 2020.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été à Arzal et ailleurs

Le maire et l'équipe municipale

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

ARRIVÉS DEPUIS SEPTEMBRE 2024

Samedi 6 Septembre 2025 à 18h

Au Complexe Michel LE CHESNE

-ARZAL-

Résumé des décisions du conseil municipal

ASSAINISSEMENT

- Fixation de la surtaxe assainissement 2025 :**

Le Conseil Municipal décide de maintenir le montant de la surtaxe assainissement pour 2025, à savoir :

- Part fixe (abonnement) : 13 € par an
- Part variable (en fonction de la consommation) : 1,80 € par m³

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public de l'assainissement collectif :**

Le Conseil Municipal décide de retenir le groupement OCCELIA et HK Légal pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public de l'assainissement collectif pour un montant de 13 578 € TTC.

- Schéma directeur d'assainissement des eaux usées : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau :**

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau pour la réalisation des missions devant aboutir au Schéma directeur d'assainissement des eaux usées (dont le coût s'élève à 76 200 € HT).

- Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif :**

Le Conseil Municipal fixe pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif à 0,084 € HT/m³.

Cette contre-valeur vient remplacer la redevance pour pollution domestique qui figurait sur les factures d'assainissement.

PROJET LA FORGE

- Projet La Forge : sollicitation subvention LEADER :**

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière LEADER pour les dépenses liées aux aménagements et équipements intérieurs et extérieurs qui serviront à l'accueil du public ainsi qu'aux dépenses liées à la communication qui sera faite sur le mode de construction bois/paille du futur bâtiment.

- Projet La Forge : résultats de la consultation des entreprises :**

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT
1 - VRD	Eiffage Route (Lorient)	110 887,30 €
2 - GROS-ŒUVRE	Clément et Fils (St Gildas des Bois)	194 475,76 €
3 - CHARPENTE	CMB (Mauléon)	390 278,75 €
4 - COUVERTURE	Armor Couverture (Hénansal)	73 335,88 €
5 - MENUISERIES EXTÉRIEURES	Les Ateliers Jehanno (Locqueltas)	141 877,30 €
6 - MENUISERIES INTÉRIEURES	Gouedar (Crédin)	52 224,03 €

7 - CLOISONS, DOUBLAGE	Sud Bretagne (St Avé)	100 921,87 €
8 - REVÊTEMENTS DE SOLS	Atlantic Sols Confort (Vannes)	19 402,10 €
9 - PEINTURE	Golfe Peinture (Vannes)	7 161,73 €
10 - CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE	Missenard Climatique (Quéven)	184 673,58 €
11 - ÉLECTRICITÉ	Leteuff (Laneaster)	87 661,50 €
12 - PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	Golfe Eco Énergie (Grand-Champ)	79 000,00 €
TOTAL		1 441 899,80 €

- Réalisation d'un emprunt pour les travaux de La Forge :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser un emprunt auprès de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) de 800 000 € au taux révisable Livret A + 0,40 remboursable sur 25 ans.

VILLAGE VACANCES D'ARZAL

- Travaux au VVA :**

Le Conseil Municipal a validé plusieurs avenants aux marchés de travaux :

- Lot n°3-Charpente, ossature bois, bardage et menuiseries extérieures : Réalisation d'une terrasse au niveau du logement PMR = + 1 884,83 € HT
- Lot n°3-Charpente, ossature bois, bardage et menuiseries extérieures : Fourniture et pose de grilles anti-rongeurs, de contre-lattage horizontal et de clin = + 1 565,87 € HT.
- Lot n°2-Gros-Œuvre : Réalisation de 4 massifs pour la terrasse = + 520,00 € HT
- Lot n°10-Plomberie : Retrait du receveur de douche et modification du mitigeur et de la barre de douche = - 530,50 € HT

- Assurance dommage-ouvrage :**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la SMACL pour un montant de 6 073,39 € HT.

- Réalisation d'un emprunt pour les travaux de rénovation du Village Vacances :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel un emprunt de 185 000 € au taux fixe de 3,11 % remboursable sur 10 ans.

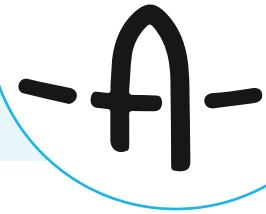
URBANISME

- Révision du Plan Local d'Urbanisme :**

Le Conseil Municipal prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. La concertation se déroulera pendant toute la durée de la procédure. Les informations sur la concertation et les éléments soumis à concertation seront consultables en mairie ainsi que sur le site internet www.arzal.bzh

- Aménagement foncier : Classement des haies plantées au PLU**

Le Conseil Municipal valide son engagement de classer au PLU, dans le cadre de sa prochaine évolution, en éléments



de paysage ou en espaces boisés classés les haies plantées dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier selon la liste et le plan qui lui seront transmis par le Département lors de la clôture des opérations d'aménagement foncier.

- Lotissement La Vigne : mission d'urbanisme pour la densification :**

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition d'EOL pour une mission d'urbanisme pour la densification du lotissement de la Vigne pour un montant de 2 925 € HT.

FINANCES

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

AFN Arzal	100 €
Association Communale de Chasse	250 €
Archers d'Vilaine	500 €
Avant-Garde FOOTBALL	1 300 €
Avant-Garde GYM	1 600 €
Avant-Garde BASKET	1 000 €
Alliance des associations	2 000 €
Alliance : subv. exceptionnelle 25 ans	1 000 €
Amicale Laïque du Pigeon Vert	200 €
Club de l'Amitié	150 €
Les Cyclos	300 €
OGEC Saint Charles	9 793 €
Ar z'allumés	300 €
La Malle à bracadabra	150 €
Cherry Dance	150 €
Les Rebel's	300 €
Boule bretonne d'Arzal	150 €
Graines de liens	150 €
Cinéma La Couronne	300 €
L'outil en Main	150 €
Vilaine en Fête	200 €
TOTAL	20 043 €

- Subventions Arbre de Noël 2024 :**

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention à 12 € par enfant d'Arzal scolarisé à l'école du Pigeon Vert et à l'école St Charles.

- Maintien des taux d'imposition pour 2025 :**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2024, à savoir :

	2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,89 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,49 %
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	14,28 %
Majoration pour les résidences secondaires	60 %

- Solidarité avec la population de Mayotte :**

Le Conseil Municipal décide de faire un don de 1 000 € à la Protection civile afin de soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte.

DIVERS

- Acquisition des parcelles D 786 et D 1180 :**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées D 786 et D 1180 pour la création d'une liaison cyclable entre le bourg et le barrage. Cette liaison a été retenue dans le schéma cyclable départemental. Les travaux d'aménagement seront réalisés et financés par le Conseil Départemental.

- Proposition d'une zone d'accélération pour des panneaux photovoltaïques :**

Le Conseil Municipal définit la parcelle AC 76 appartenant au PEP56 comme zone d'accélération des énergies renouvelables pour la pose de panneaux photovoltaïques au sol.

- SIVU des écoles Arzal-Marzan : modification des statuts :**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SIVU des écoles Arzal-Marzan suite à la prise de compétence de la restauration municipale et de la gestion du personnel des écoles privées St Charles à Arzal et St Gildas à Marzan sur le temps de la restauration scolaire.

- Acquisition d'un tracteur pour les Services Techniques Municipaux :**

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise GABILLET pour un tracteur avec chargeur pour un montant de 37 000 € HT avec une reprise de l'ancien tracteur au prix de 5 500 €.

INTERCOMMUNALITÉ

- Accord local sur la répartition des sièges au sein du conseil communautaire à compter de 2026 :**

Le Conseil Municipal valide la proposition d'accord local dans le cadre de la recomposition de l'organe délibérant de la communauté de communes Arc Sud Bretagne à compter de 2026, à savoir :

Nom des communes membres	Populations municipales (*ordre décroissant de population)	Nombre de conseillers communautaires
MUZILLAC	5 022	6
NIVILLAC	4 874	6
PÉAULE	2 856	4
SAINT-DOLAY	2 636	3
MARZAN	2 611	3
NOYAL-MUZILLAC	2 548	3
AMBON	2 091	3
DAMGAN	1 930	3
ARZAL	1 794	2
BILLIERS	1 056	2
LE GUERNO	975	2
LA ROCHE-BERNARD	720	1
TOTAL	29 113	38



Charges de personnel et frais assimilés
621 180 €



Charges générales
(eau, électricité, énergie,
entretien, assurances)
416 700 €

**PRINCIPALES DÉPENSES
FONCTIONNEMENT:**
2 053 265 €



Charges courantes
(contributions, services,
indemnités, subventions
aux associations)
390 950 €



Charges financières
(remboursement
d'emprunt)
44 500 €



Impôts locaux et taxes
1 026 636 €



Produits des services
(concession cimetière,
redevance RODP,
remboursement frais
de personnel)
139 770 €



**Dotations de l'État et
subventions diverses**
350 800 €



**Loyers et
autres recettes**
79 700 €

PRINCIPALES RECETTES:
2 053 265 €



**Excédent
exercices antérieurs**
454 926 €

Budget primitif 2025



**Remboursement
de la dette**
145 000 €

**PRINCIPALES DÉPENSES
INVESTISSEMENT:**
2 113 906 €



Voirie et réseaux
(y compris fibre optique)
78 317 €



La Forge
1 500 000 €



Acquisition de terrains
11 000 €



Autres bâtiments
59 200 €



Autres acquisitions
(mobilier, outillage, véhicules etc.)
113 000 €



Urbanisme (révision PLU)
50 000 €

Le SIVU

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, appelé couramment SIVU, a été créé en 2004. Il permet la gestion par les communes d'Arzal et de Marzan de l'école publique du Pigeon Vert.

Le SIVU est composé de 5 élus de Marzan et 3 élus d'Arzal.

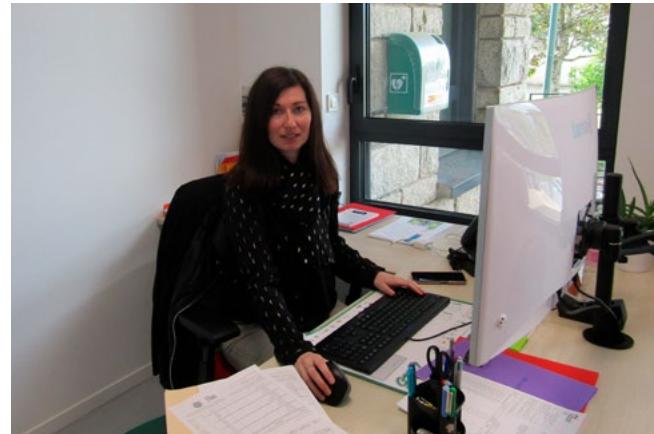
- ▶ Le Président : Denis Le Ralle, maire de Marzan,
- ▶ Le Vice-Président : Yvon Rialland, adjoint aux affaires scolaires, mairie d'Arzal.

Le siège est à la mairie de Marzan mais la gestion de l'administratif s'effectue par un agent à la mairie d'Arzal. Les tâches d'Anne-Léa Lafitau sont diverses, elle gère le personnel, la comptabilité, les commandes, le suivi des marchés, le suivi des travaux, etc.

Le comité syndical se réunit au moins une fois par trimestre.

Le SIVU Ecoles Arzal-Marzan a pour objet :

- ▶ La gestion du fonctionnement de l'école publique Le Pigeon Vert et de la cantine qui y est annexée ;
- ▶ La restructuration, l'extension, l'aménagement, la maintenance et l'équipement de l'école publique Le Pigeon Vert et de la cantine qui y est annexée ;
- ▶ La prise en charge des remboursements d'emprunts relatifs aux dépenses d'investissement réalisées depuis 1999 ;



- ▶ L'aménagement et l'entretien d'un parking et des abords de l'école publique : parking à hauteur de 50 %, couloir de bus et cheminement piétons pour la totalité ;
- ▶ La gestion des cantines municipales situées rue du stade, à Arzal, rue de la gare à Marzan et Le Pigeon Vert à Marzan, destinées à recevoir les élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées d'Arzal et de Marzan et à recevoir un public intergénérationnel ;
- ▶ Le syndicat se substitue aux communes dans leurs droits et obligations à l'égard des établissements d'enseignement privé ayant passé avec l'État soit un contrat d'association, soit un contrat simple. ●

Cimetière

Pour compléter les installations cinéraires, un banc a été commandé pour rendre cet endroit sobre et propice au recueillement.

Une matinée nettoyage du cimetière a été organisée le 18 mai dernier avec des Arzalais bénévoles en coopération avec les services techniques. ●



Jardin partagé

Les membres de l'association Graines de liens, en plus du soin apporté au jardin partagé, ont participé au montage de la bâche de la nouvelle serre des services techniques. ●



Maisons fleuries

Cette année, nous enregistrons 17 candidatures. ●

AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental)

En ce début d'année, deux étapes essentielles de l'aménagement foncier se sont déroulées, ce qui annonce la fin de cette longue procédure pour l'année prochaine.

Du 7 février au 10 mars s'est tenue l'enquête publique du projet d'aménagement foncier. Un peu moins d'une centaine de personnes s'est déplacée en mairie pour échanger avec la commissaire enquêtatrice et les bureaux d'étude (Géomètre et Environnemental).

270 consultations du projet ont eu lieu via la plateforme numérique « Démocratie Active ».

Seulement 25 observations ont été notifiées sur le registre. Suite à l'enquête publique, la CCAF (Commission Communale d'Aménagement Foncier) s'est réunie le 17 mars dernier

pour statuer sur les observations de l'enquête publique et pour approuver le projet d'Aménagement Foncier.

Maintenant, nous attendons la validation du projet par la CDAF (Commission Départementale d'Aménagement Foncier), l'arrêté rendu par cette commission officialisera le nouveau parcellaire communal et le programme de travaux connexes.

Pour information, les numéros de parcelles que vous avez pu voir sur les plans de l'enquête publique sont provisoires, ils sont susceptibles de changer suite au travail des services du cadastre. ●

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) Avancée de la procédure

Les étapes de la révision du PLU

Au départ, **un diagnostic territorial multi-thématique a permis de mettre en avant les atouts, les faiblesses et les opportunités** sur la commune d'Arzal. Les thématiques suivantes ont ainsi été couvertes : le développement de l'habitat, de l'économie, des équipements mais également sur la protection de l'environnement, l'aménagement de l'espace, l'agriculture... **Un questionnaire à destination des habitants d'Arzal** a permis d'enrichir ensuite les analyses du diagnostic sur ces différentes thématiques. **Le rappel de la procédure de révision** du PLU, ainsi que la **synthèse du diagnostic** sont présentés sur des **panneaux d'exposition** installés devant la mairie.

Le début de l'année 2025 a été dédié à la **formalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD). Sur la base des éléments du diagnostic, il a été travaillé un **scénario de développement pour les dix prochaines années**, permettant de porter une réflexion sur l'avenir du territoire, sur les différentes thématiques analysées lors de la phase de diagnostic, notamment en termes de croissance démographique et économique, d'évolution du parc de logements et de besoins en constructions neuves, d'évolution du parc d'équipements et de locaux à vocation économique, etc.

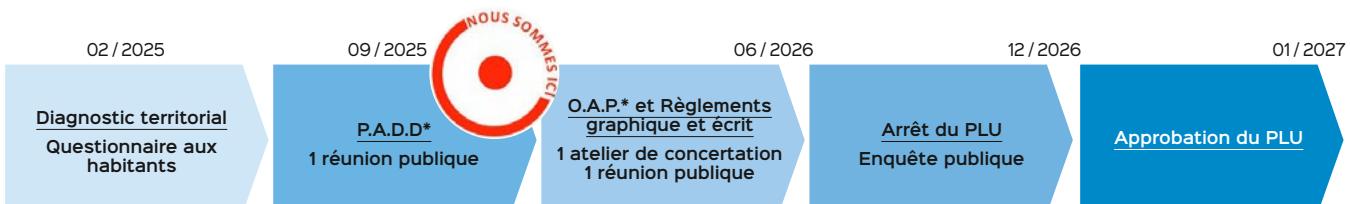
Le PADD décline les **grandes orientations politiques et actions en matière d'urbanisme et d'aménagement** retenues par la commune. Le projet de PADD a été présenté aux Personnes Publiques Associées (administration de l'État, chambres consulaires, communes voisines, etc.) en juin 2025, afin de recueillir leurs remarques et observations.

La prochaine étape de la révision du PLU sera de **réaliser la traduction réglementaire des orientations du PADD**, au sein d'un règlement écrit et graphique, ainsi que dans des **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP).

Ainsi, **vous êtes invités à vous exprimer sur le projet de développement futur** de la commune. **Une réunion publique** de présentation et d'échanges sur les éléments du diagnostic et le PADD se tiendra **le 16 septembre à 19h**, au complexe Michel Le Chesne. Cette réunion sera l'occasion de présenter l'avancement de la procédure de révision et les grandes orientations qui ont été retenues au sein du PADD. Une fois le projet de PADD débattu en Conseil Municipal, un panneau d'exposition sera installé devant la mairie.

Un registre est également à votre disposition en mairie afin de nous faire part de vos remarques ou propositions d'ordre général, ainsi que par mail à plu@arzal.bzh. ●

Rappel de la temporalité de la procédure et des temps de concertation :



Ce planning peut toutefois être modifié selon les temps de validation politique et technique des différents acteurs travaillant sur le dossier.

*Projet d'Aménagement et de Développement Durable / * Orientation d'Aménagement et de Programmation



Révision du code de la route

Le 22 mars dernier, la municipalité a organisé en partenariat avec un assureur, une séance de révision du code de la route. Une trentaine de personnes étaient présentes pour un examen en réel du code. Après correction, certaines d'entre elles n'auraient pas obtenu leur examen ! Mais tous les participants ont été satisfaits de cette matinée. ●



CME



En mars 2025, au cours d'une visite au conseil départemental, les membres du CME ont pu poser des questions aux élus. Le 18 juin, ils sont allés à Paris pour une visite du Sénat et une rencontre avec le Sénateur. ●

Mutuelle Communale

Madame Magali Lasnier sera la nouvelle conseillère de Mutuelle auprès des Arzalais. Elle assurera les permanences en mairie, un jeudi par mois de 13 h 45 à 16 h, sur rendez-vous.

Contact : 06 45 08 70 21 ou m.lasnier@mutuale.fr

Permanences : jeudi 04 septembre / 09 octobre / 06 novembre / 04 décembre. ●

CCAS

Cette année, le repas des Anciens aura lieu le vendredi 07 novembre au restaurant La Porte du Golfe. Ce sera l'occasion pour nos aînés de se retrouver. ●

Opération Argent de Poche

Cette opération est ouverte depuis 2 ans pour les vacances de Pâques, à raison d'une semaine par candidat. Cette année, 3 jeunes se sont inscrits.

Pour les grandes vacances, nous avons reçu 6 candidatures. ●



Médiathèque

CONCOURS PHOTO

Vous avez jusqu'au 31 juillet pour envoyer votre photo à :
mediatheque@arzal.bzh

Le thème « L'eau dans tous ses états à Arzal » est vaste et vous permet d'imaginer les mille visages de l'eau !

La proclamation des résultats et la remise des prix aux trois premiers lauréats se dérouleront le 19 septembre lors d'une soirée animée par Charles Quimbert et François Chapron avec leur spectacle « Le son de l'eau ».

CAFÉ LIVRES

Les lectrices et lecteurs sont invités au café livres qui se tient régulièrement au salon de thé. Les conversations et échanges d'avis sur une lecture font passer un bon moment. Ces rencontres sont toujours enrichissantes, soit pour des idées de livres, soit sur la réflexion menée sur un livre, un sujet.

TRICO'THE

Le groupe de tricoteuses et crocheteuses s'est étoffé depuis ses débuts.

Les participantes ont été assidues chaque mois pour tricoter ce qu'elles souhaitaient ou fabriquer des décorations lors d'événements comme Noël ou Pâques.

Elles sont libres de leurs travaux et ont plaisir à se retrouver et échanger des conseils.

C'est ouvert à tous, débutants ou experts. ●

Merci aux bénévoles pour leur précieuse participation à faire vivre la médiathèque.

En fin d'année, vous êtes invités au Mille Feuilles pour :

- ▶ La Grande dictée,
- ▶ Spectacle "Le son de l'eau",
- ▶ Un ciné-doc sur l'autosuffisance,
- ▶ Une conférence sur le harcèlement scolaire,
- ▶ Un atelier cuisine,
- ▶ Une animation pour les enfants sur le thème de Noël.

SUCCÈS DES ANIMATIONS DU 1^{er} SEMESTRE



LES HORAIRES

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h30-12h / 14h -17h30

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Mail : mediatheque@arzal.bzh

02 97 45 08 35

Retrouvez nos actualités sur Facebook :

Médiathèque Le Mille Feuilles

Et sur le portail de la médiathèque : arzal-pom.c3rb.org



Une tyrolienne et des jeux

Au début de l'été, une tyrolienne et 4 jeux ont été installés sur le site de la résidence de vacances « Les Gabelous ».

Pour étudier ce projet, 3 entreprises ont été consultées et c'est l'entreprise QUALICITE, située à Péraule, qui a été retenue lors du conseil municipal du 24 avril 2025 pour un montant global de 16 735 € HT, soit 20 082 € TTC.

Les fondations ont été réalisées par les services techniques de la commune.

La tyrolienne est posée sur la pente naturelle du terrain avec une hauteur d'assise à 1 m du sol. Elle est accessible à partir de l'âge de 6 ans.

Pour compléter l'offre, 4 jeux accessibles dès l'âge de 1 an y ont été installés.

Cet espace est à la disposition de tous. ●



Bar / Tabac / Presse

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la réouverture du bar/tabac/presse mais il va falloir patienter encore un peu.

Les délais administratifs sont longs donc on va croiser les doigts pour un début de travaux à la rentrée prochaine. ●

Un terrain de tennis

Le terrain de tennis situé impasse des Paluds, à côté de l'ancien site des PEP, est de nouveau fonctionnel depuis le début de ce mois. Il était prévu d'organiser un chantier participatif mais les travaux de débroussaillage et de nettoyage aux abords du site étant importants, nous avons préféré faire appel à une entreprise. N'hésitez pas à aller taper dans la balle jaune, le site est accessible à tous et librement. ●

Village Vacances Les Gabelous

Des travaux de construction d'un bâtiment d'accueil et d'un logement PMR se terminent actuellement au VVA.

Les objectifs de ces travaux sont :

- ▶ De créer un véritable bâtiment d'accueil à l'entrée du site, qui soit différencié de l'actuelle grande salle de réception ;
- ▶ D'apporter une amélioration de l'offre accessible PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et autres handicaps (déficience visuelle et déficience auditive) par la création d'un véritable logement dédié. Afin de répondre aux attentes du label « tourisme et handicap », le logement reconstruit sera également adapté aux handicaps visuels et auditifs :
 - Contraste visuel et tactile pour tous les dispositifs de commande (interrupteurs, robinetterie, prises...),
 - Éclairages indirects, gestion de l'éclairage naturel facilité...,
 - Alarme incendie avec flash lumineux,
 - Mise à disposition de mode d'emploi des différents appareils. ●





Le Tiers-lieu La Forge

La pose de la première botte de paille a eu lieu le 25 avril 2025 en présence du Sous-Préfet qui a annoncé le doublement de la subvention versée par l'État, de la Députée de la circonscription et de la Conseillère Départementale. Les enfants de CM1-CM2 des deux écoles d'Arzal étaient présents ainsi que les agents communaux.

Les élus ont visité l'entreprise CMB (Constructions Millet Bois) à Mauléon, qui fournit les matériaux de base pour l'ossature en bois. Le bâtiment sera hors d'eau, hors d'air à la fin de l'été. ●



Le Pigeon Vert

Quelques temps forts de cette année scolaire au Pigeon Vert :

► Lanterne en maternelle

Il s'agit d'un programme de lutte contre les violences sexuelles qui s'adresse aux 0-5 ans. Une formation de la Communauté de Communes a été proposée pour ce programme. Patricia Le Tadic et Julie Le Cam, enseignantes au Pigeon Vert, se sont formées. Des ateliers ont été menés à l'école avec les élèves de la maternelle (ateliers de jeux avec des marionnettes pour connaître ses limites, son ressenti, connaître ses parties intimes, ce que l'on peut faire ou non).

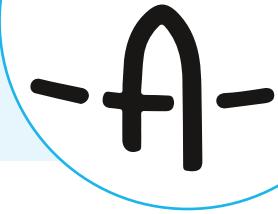
► Liaison école-collège

Une visite a eu lieu à la journée à Jean Rostand pour les CM1-CM2 le 30 janvier. Cela a été l'occasion d'échanger avec les correspondants en anglais, de découvrir le self et le CDI.



► Portes ouvertes

Elles ont eu lieu le samedi 8 mars à l'école de 10h00 à 12h00. Comme les autres années, les enseignantes ont proposé un petit jeu d'enquête et les parents de l'Amicale étaient présents, l'équipe les remercie. Il y a eu plus de visites cette année, notamment des futurs parents d'élèves qui se projettent sur la rentrée scolaire 2026-2027.



► Semaine des maths

(dispositif national du 10 au 19 mars)

Elle a eu lieu durant 3 matinées dans les classes de la maternelle avec des défis mathématiques proposés (situation d'application ou de recherche à plusieurs). Les parents ont été invités à mener des ateliers. Les élèves ont été très réceptifs et ont apprécié ce dispositif.

En élémentaire, il s'agissait de résoudre des défis mathématiques sur plusieurs jours. Le thème de cette année était "Les maths hors les murs".

À vos marques, prêts ? Comptez !



► Semaine des Langues

(dispositif national du 17 au 22 mars)

Plusieurs matinées ont été balisées en TPS-PS-MS et en CM1-CM2 pour la semaine des Langues avec une initiation à la culture japonaise, au breton et à l'anglais en maternelle et à l'espagnol en CM. Les MS-GS et les CP-CE1 ont travaillé autour des bonjours en différentes langues.



► Les 100 jours d'école !

Après avoir consciencieusement compté chaque jour d'école, le jour tant attendu est enfin arrivé le mardi 22 avril. Les élèves de MS-GS-CP-CE1-CE2 ont fêté le centième jour d'école de l'année. Certains enfants avaient apporté leur collection préparée à la maison et ont eu plaisir à la présenter à leurs camarades. Ensuite, pour cette journée spéciale, des activités ont été proposées (réaliser 100 oiseaux, réaliser des tours de 100 kaplas, cuisiner 100 cookies,...).

Quelle journée ! Bravo à tous les participants pour leur investissement.

► Chorale de l'école

Tous les élèves de l'école se sont retrouvés plusieurs fois dans l'année pour répéter ensemble les chansons apprises avec notre dumiste, Maxime Le Dû.



► Matinée des Arts

Vendredi 7 mars a eu lieu la deuxième matinée des Arts interclasses. Un chouette moment partagé avec des productions réalisées sur le thème des saisons en peinture, collage, découpage, froissage....



Inscriptions 2025-2026

Vous pouvez nous joindre par mail pendant les vacances d'été à l'adresse suivante : ec.0560600y@ac-rennes.fr
Pour toute nouvelle inscription, merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.
Les enfants sont inscrits à partir de deux ans révolus, le jour de la rentrée du lundi 1^{er} septembre.

École Saint Charles

Quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis janvier 2025 :

► Vendredi 10 janvier :
Vive la galette des reines et des rois !

Des groupes d'élèves interclasses ont été formés pour suivre et réaliser la recette de la galette des rois. Après quelques heures de patience, ils ont pu se réunir pour les déguster tous ensemble dans le hall.

La même semaine, il y a également eu des rois et des reines à la cantine.

Les membres des associations ont aussi partagé la galette en toute convivialité le jeudi 16 janvier.



► Du dimanche 16 au samedi 22 mars :
Classe de neige

Les élèves de CM ont pu goûter aux joies de la glisse à Aussois, en Savoie.

Une très belle semaine ponctuée par de nombreuses activités : ski, biathlon, sensibilisation aux risques liés aux avalanches, intervention d'un guide nature sur le parc national de la Vanoise, visites du Fort Marie-Christine, du musée de l'Arche d'Oé et de l'église Notre-Dame de l'Assomption.



► Vendredi 27 mars : Carnaval

Jeudi 27 mars, jour de la mi-Carême, les élèves se sont vêtus de leur plus beau costume pour défiler dans le bourg d'Arzal, sous un magnifique soleil.

Les parents, grands-parents, amis étaient nombreux pour les admirer.

De retour à l'école, de délicieuses crêpes, préparées par les familles, ont ravi les petits comme les grands.

Un grand merci aux membres de l'APEL pour l'organisation de ce goûter.



► Jeudi 3 avril : Matinée voyage

Les élèves ont pu voyager sur différents continents et pratiquer des activités variées : yoga, danse country, confection et dégustation de pizzas, lecture de contes africains, découverte de l'art aborigène, construction de temples incas.

Chaque équipe d'élèves avait un billet d'avion avec un itinéraire à respecter tout au long de la matinée. Les adultes étaient contents de les accueillir et de leur faire découvrir de nouvelles activités.



► Vendredi 4 avril : Repas solidaire

Le dernier jour avant les vacances de Pâques, a eu lieu le repas solidaire (bol de pâtes et pomme) à la cantine. L'argent récolté a été reversé aux Virades de l'Espoir.

Le Père Xavier est également passé dans toutes les classes pour rencontrer les élèves et leur parler du Carême et de la Semaine Sainte.





► Du samedi 5 au samedi 12 mai : Séjour linguistique en Irlande

Dans le cadre d'un projet ERASMUS, 12 personnes des 2 écoles en multisite (Saint Charles ARZAL et Saint Gildas MARZAN) ont eu la chance de partir à Dublin, du 5 au 12 avril 2025.

Les deux objectifs principaux ont été atteints :

- progresser en anglais grâce aux 25 heures de formation ;
- fédérer les 2 équipes pour réaliser des projets communs en anglais avec les élèves dès la rentrée prochaine.

Ce séjour restera longtemps gravé dans les mémoires : une météo exceptionnelle, des cours d'anglais d'une grande qualité, des visites culturelles très intéressantes et une très belle ambiance entre collègues !

Un grand merci aux OGEC des 2 écoles, sans qui ce projet ERASMUS n'aurait pu aboutir.

► Vendredi 25 avril : Déplacement à "La Forge"



Entourés des élus et des agents municipaux, les élèves de CE2/CM1 étaient présents à la pose de la « première botte de paille » du futur tiers-lieu « La Forge », à 11h.

Cet espace sera dédié à la culture, à la vie associative et à la restauration scolaire.

Le projet, son financement et l'échéancier des travaux ont été présentés aux élèves et aux habitants d'Arzal. La cérémonie s'est poursuivie par un moment convivial au complexe Michel Le Chesne.

► Vendredi 9 mai : Portes ouvertes de l'école

Tout au long de l'année, les élèves ont pu découvrir un nouveau continent, par période, dans chaque classe : coutumes, danses, chants, littérature, alimentation, habitats, environnement...

Toutes les familles étaient donc invitées à venir découvrir les travaux qu'ils ont réalisés sur ce thème.

Elles ont également pu écouter différents chants appris et mémorisés grâce à Lou, l'intervenante en musique. Des photos de la classe de neige et du séjour linguistique en Irlande des enseignants ont également été projetées.

L'APEL avait également tout prévu pour que cette soirée se prolonge dans la convivialité.

- En juin : Rencontres sportives avec les écoles catholiques et le collège Sainte-Thérèse du réseau de Muzillac

PS/MS/GS : le vendredi 6 juin : au Guerno.

CP/CE1/CE2 : le mardi 27 mai : à Péaule.

CM1/CM2/6^{ème} : le jeudi 12 juin : à Arzal.

- Activités physiques et sportives

Comme tous les ans, Arc Sud Bretagne organise un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses :

- Grâce à Delphine CHEVAL, animatrice sportive et à son équipe, chaque classe a bénéficié de 5 séances d'une heure pour s'initier à la course d'orientation.
- Des séances de natation sont proposées à tous les élèves de la GS au CM2 à la piscine des Métairies, à Nivillac.
- Les élèves de CM1/CM2 ont pratiqué la voile à la Roche-Bernard. Ils ont bénéficié de 5 séances de 3 heures financées à 90 % par Arc Sud Bretagne.

- Nouveauté cette année : une demi-journée découverte du kayak pour les CM1 et CM2, Au fil des eaux à Arzal.

► Lundi 16 juin et Jeudi 3 juillet : Sortie scolaire

En lien avec le thème d'année, les élèves de la PS au CE2 se sont rendus au Tropical parc à St Jacut les Pins. Les élèves ont pu découvrir la faune et la flore du monde entier de façon ludique et instructive.

Les PS-MS-GS y sont allés le lundi 16 juin et les CP-CE1-CE2 le jeudi 3 juillet.

► Mardi 24 juin : Théâtre CM

Comme tous les ans, les élèves de CM ont présenté une pièce de théâtre western, intitulée « Du Rififi dans la prairie » à 19 h, au Hang'Art à la Ville au vent à Arzal.

Un grand merci à Christiane BASCOU qui a porté ce projet avec beaucoup d'investissement et de dynamisme, avec l'aide des enseignantes Victoire et Suzie, et à Isabelle MOREAU pour son accueil !

► Dimanche 29 juin : Kermesse

Les élèves ont été ravis de présenter leur danse lors de la Kermesse de l'école.

Cette journée fut très attendue et très réussie, notamment grâce à l'investissement des trois associations de l'école (AEP, APEL, OGEC) et des nombreux parents et amis bénévoles.

Merci à tous !

Pour toute information et pour les inscriptions, n'hésitez pas à contacter Élodie RUAUD, cheffe d'établissement,

par téléphone au 02.97.45.02.38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

Site internet de l'école : <https://ecolesaintcharlesarzal.toutemonecole.fr>



Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »

Après les premiers mois de la pandémie du Covid, l'action municipale s'est déclinée dans différents domaines et services aux habitants. Que ce soit en matière de cadre de vie, de logement, de cohésion sociale, des sports et des loisirs, sans oublier la transition écologique, l'action municipale a reposé sur un double agenda du quotidien et du long terme. Elle s'est attachée à faire avancer les dossiers, sortir les projets, elle a également contribué à terminer l'aménagement foncier et à lancer la révision du plan local d'urbanisme.

LOGEMENT & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

► **Densification de l'habitat :** en concertation avec les riverains, 3 nouveaux lots constructibles seront proposés dans le lotissement de la Vigne en 2025. Un cahier des charges privilégiant les jeunes primo-accédants a été proposé mi-2025.



Actions citoyennes et participatives :

- Possibilité de faire un diagnostic de votre isolation avec la caméra thermique, depuis 2021 ;
- Journées de sensibilisation au vélo en 2021, 2022 et 2025 ;
- Journées d'arrachage de baccharis, tous les ans depuis 2021 afin de limiter son invasion sur les bords de Vilaine.

► Protection de la biodiversité communale :

Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale afin de mieux connaître les habitats naturels, la faune et la flore de notre commune. Organisation de plusieurs conférences, sorties nature et expositions autour de la nature. Protection de l'éco-système dunaire du Moustoir pour préserver la bio-diversité et protéger cet espace sensible.

► Énergie :

en 2023, l'installation solaire de 6 kw en autoconsommation sur le toit de la médiathèque, première sur un bâtiment communal, et sur la prochaine toiture du bâtiment de La Forge, va permettre de réduire les dépenses énergétiques de la commune, tout comme les modifications de l'éclairage public. Des projets d'ombrillères solaires sont en cours sur le parking du port (avec la Compagnie des Ports et 56 Énergies) et sur l'aire de covoiturage de la Corne du Cerf (avec Morbihan Énergies)



► **Planification territoriale :** validation du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier, en cours depuis 2014. Lancement de la procédure de révision du PLU.

► **Mobilités douces :** piste cyclable entre le bourg et le barrage en cours de réalisation (avec le Conseil Départemental) ; à l'étude, la section sécurisée entre le giratoire de la Corne du Cerf et Kerfluher. La pose de box sécurisés pour les vélos est prévue sur l'aire de covoiturage de la Corne du Cerf.



— Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »



COHÉSION SOCIALE & SOLIDARITÉ

- **Jardin partagé :** dans le centre bourg une parcelle acquise par la commune en 2021 a été aménagée en espace vert d'une part et jardin partagé d'autre part. Une association « Graines de liens » s'est constituée, elle s'occupe des carrés de jardin et est référente pour la bonne utilisation de composteur public.



- **Mutuelle communale :** mise en place dès septembre 2023. C'est un nouveau service proposé aux Arzalaïs qui le souhaitent. Une fois par mois, une permanence a lieu dans les locaux de la mairie pour répondre aux demandes des habitants.

- **CME :** le Conseil Municipal des Enfants est constitué de 8 membres pour une durée de deux ans. Ils ont participé à différentes actions :



journée ramassage de déchets, mise en place de boîtes à livres, participation aux décorations de Noël. Ils ont été invités à une matinée d'arrachage des baccharis et ont rencontré le berger qui leur a parlé des bénéfices de l'éco-pâturage. Ils sont présents aux cérémonies du souvenir.

Une visite à l'Assemblée Nationale a été organisée en 2024 en présence de Mme la Députée. Les enfants ont participé à la distribution des colis des Séniors en 2024 pour le plus grand plaisir des bénéficiaires. Chaque année, ils participent, comme membre du jury, au choix de la meilleure photo, concours organisé par la médiathèque.

- **Opération argent de poche pour les jeunes :** les jeunes de 16 et 17 ans peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire à cette opération. Ils reçoivent un pécule en échange de quelques heures de travail, durant les vacances d'été et aussi celles de Pâques. Un premier pas dans le monde du travail.

- **CCAS :** le CCAS est constitué d'élus et de bénévoles. Il assure la distribution de l'aide alimentaire pour les familles inscrites (sous conditions de ressources) une fois par mois. Le CCAS reçoit des personnes en difficulté, les aide à constituer des dossiers et le cas échéant, les dirige vers d'autres organismes sociaux. Tous les deux ans, le CCAS organise un repas pour les Aînés.



Les personnes (> 80 ans) qui ne pourront pas être présentes recevront un colis de Noël. L'année où il n'y a pas de repas, les Seniors (> 80 ans), reçoivent un colis de Noël dans lequel est glissée une carte de voeux, réalisée par les enfants de l'école ; une attention très appréciée.

► **Fleurissement de la commune :**

En 2023, obtention de la troisième fleur. Plantation de fruitiers sur terrain herbeux, près des places de parking au lotissement de Toulan, plantation autour du terrain du Tir à l'Arc. Aménagement du rond-point, zone des 3 Lapins, mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement. Cette distinction récompense le travail de nos services techniques.



Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »

COHÉSION SOCIALE & SOLIDARITÉ (SUITE)

► **Maisons fleuries** : ce concours annuel est fait en partenariat avec Péaule, Noyal-Muzillac et le Guerno. Le nombre de candidatures est constant depuis 2021. Une nouvelle catégorie de jardin a été inscrite en 2024 : celle des jardins potagers. Le jardin doit être visible de la rue.

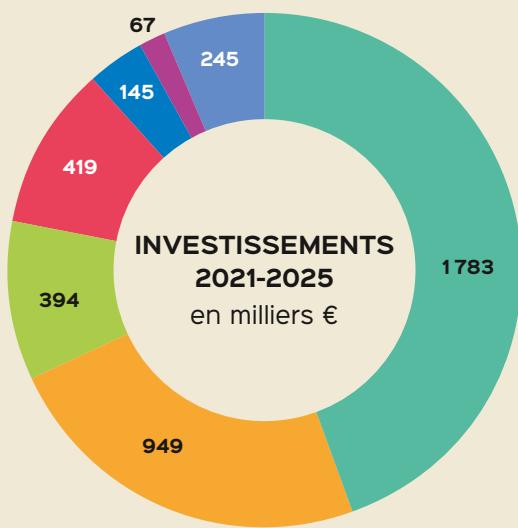


► **Cimetière** : en 2023, ont été installés des monuments cinéraires et créé un jardin du souvenir. Quelques plantations ont été effectuées. Deux demi-journées de désherbage citoyen ont été organisées depuis 2024.



FINANCES PUBLIQUES

Entre 2021 et 2025, les investissements publics de la commune ont représenté un peu plus de 4 millions d'euros, répartis dans plusieurs catégories. La plus importante, les équipements et services aux habitants, porte sur 1,78 millions d'euros, avec les investissements au complexe Michel Le Chesne et sur le bâtiment de La Forge. Les services municipaux ont été modernisés avec un meilleur accueil du public en mairie et des services techniques disposant de capacités d'intervention adéquats pour près de 949 614 euros. La rénovation des réseaux et voiries ainsi que l'éclairage public a été le troisième poste pour 419 374 euros. La culture (extension de la médiathèque) et les sports ont représenté 394 221 euros. À noter, que sur ces 4 millions d'euros investis entre 2021 et 2025 la commune n'aura emprunté que 800 000 euros, et ce grâce à une optimisation des cofinancements extérieurs et en n'augmentant la fiscalité locale que sur les résidences secondaires. ●



- Équipements et services aux habitants
- Services municipaux
- Éclairage, réseaux et voiries
- Culture et sports
- Numérique (fibre, wifi)
- Patrimoine historique et religieux
- Divers

► Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »



VIE LOCALE

► Les nouvelles structures :



City stade en 2021



Aire de jeux en 2022



Extension de la médiathèque et achat de nouveaux mobiliers en 2023



► L'amélioration des équipements

- Au complexe Michel Le Chesne



- Achat des tribunes et bancs pour la salle de sports en 2020,
- Nouveaux buts amovibles pour le terrain de sports, motorisation des paniers de basket et installation de la Wifi au complexe Michel Le Chesne en 2022,
- Remplacement du bar de la salle polyvalente en 2023,
- Installation d'un rideau métallique pour sécuriser la partie local buvette en 2024,
- Achat de nouveaux abris de touche en 2025.





Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »

VIE LOCALE (SUITE)

- Dans le centre bourg

➤ Renouvellement des illuminations de Noël et fabrication de décos durables par les services techniques communaux de 2020 à 2026.

- Au Barrage

➤ Nettoyage du terrain de tennis pour une mise à disposition en libre-service en 2025.

➤ Installation d'une tyrolienne et de jeux au VVA.



► Démocratie participative - une proximité et une confiance renouvelée :

➤ Avec les associations : une réunion annuelle a été instituée pour faire le bilan de l'année, mettre à jour le planning d'occupation des salles et connaître leurs besoins et projets. La mise à disposition par la commune de 3 toilettes sèches, dont 1 PMR, confiées à l'Alliance et l'installation d'un coffret électrique permanent sur le site du Festiv'Arz ont permis d'améliorer l'offre d'accueil du festival.

➤ Avec les habitants : plusieurs consultations citoyennes (city stade, médiathèque, La Forge, ...). Déambulation avec les citoyens pour discuter de l'organisation des bâtiments communaux.

➤ Avec les acteurs économiques : réunions de travail avec les professionnels de santé de la commune pour l'étude du projet de maison de santé. Accompagnement des repreneurs du bar/tabac/presse et des nouveaux artisans et commerçants sur la commune.

CULTURE & COMMUNICATION

Que s'est-il passé depuis 2020 ?



- ▶ Création d'une commission dédiée
- ▶ Création d'un poste de Chargée de communication
- ▶ Changement du logo de la commune (*participation citoyenne*)
- ▶ Nouvelle charte graphique
- ▶ Création de pictogrammes
- ▶ Refonte du site internet
- ▶ Installation d'un panneau lumineux
- ▶ Création d'une page Facebook
- ▶ Création d'un compte Instagram



Agrandissement de la Médiathèque

- ▶ Un nom : Le Mille Feuilles (*participation citoyenne*)
- ▶ + d'adhérents
- ▶ + de livres et de documents
- ▶ + d'animations

Augmentation du budget alloué à la Culture

Un livre offert aux CM2 des deux écoles en Juin.

Des animations pour tous.

- ▶ Conférences sur des thèmes variés
- ▶ Concerts
- ▶ Soirées Ciné-doc
- ▶ Ateliers Cuisine
- ▶ Après-midis et soirées Jeux de société
- ▶ Concours-photos
- ▶ Tricot-thé
- ▶ Chasse aux livres...

—ARZAL—

► Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »



BÂTIMENTS COMMUNAUX & AFFAIRES SCOLAIRES

► **Chapelle de Lantiern** : un diagnostic complet de la Chapelle a été réalisé en 2022, comprenant une étude historique complète et des sondages archéologiques préventifs. Un bilan complet de l'état structurel de la Chapelle a fait apparaître des défauts majeurs sur la charpente et la toiture, ainsi qu'un affaissement de l'ouvrage au pignon est. La Chapelle de Lantiern est un patrimoine riche et rare dans notre région.



Des travaux seront à envisager dès que les travaux de contournement du village de Lantiern seront engagés, car c'est la condition de financement exigée par l'Etat pour la réfection de ce monument historique.

► **Travaux Eglise Saint Martin Arzal** : le système de tirage des cloches a été remis en état. Une des trois cloches est consignée en attendant sa réparation. L'escalier d'accès au clocher ainsi que les deux planchers ont été refaits. Les abat-sons ont été remis à neuf et des travaux de réfection partiels de la toiture du clocher réalisés. Les portes de la sacristie et côté mairie ont été changées et repeintes.

► **Restauration scolaire** : avec les communes de Billiers et Marzan, Arzal a mené une étude pour améliorer la qualité et le service des repas servis à nos enfants, en reprenant la main sur la confection et en privilégiant la production locale et bio. L'étude a identifié ce potentiel d'approvisionnement auprès des producteurs du territoire et recommande une nouvelle cuisine centrale dans un parc d'activités. À la rentrée 2025, le SIVU Arzal-Marzan gérera la restauration scolaire des trois écoles : Le Pigeon Vert, Saint Charles et Saint Gildas à Marzan.

► **SIVU Arzal-Marzan** : le SIVU gère le fonctionnement de l'école publique du Pigeon Vert. Entre 20 et 30 élèves d'Arzal, en fonction des années, sont inscrits à l'école. Depuis 2023, une attention particulière a été portée sur l'attractivité de l'école : les peintures intérieures de plusieurs classes et du couloir principal ont été refaites. La façade extérieure sera refaite en juillet 2025. Un panneau signalétique a été posé, l'ancien bungalow a été démonté et un espace végétalisé a été mis à disposition des élèves avec la plantation de trois arbres.

► **La Forge** : en 2023, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir et mener à bien le projet du futur bâtiment La Forge.

Le groupe de travail, constitué d'élus et de citoyens, a établi un cahier des charges afin de définir les différentes destinations du lieu. La Forge sera un tiers-lieu intergénérationnel. L'ossature du bâtiment est en bois avec une isolation en paille, les surfaces vitrées à l'est et à l'ouest ont été privilégiées. Ces choix de matériaux de construction vertueux ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques en toiture permettant une autoconsommation collective, nous imposaient un devoir de pédagogie et d'information auprès des scolaires et des habitants d'Arzal. Des panneaux d'informations avec photos sont réalisés tout au long de la construction et constitueront la première exposition à La Forge.





Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »

CADRE DE VIE

La commune a contribué à améliorer le cadre de vie dans les espaces publics. D'abord avec une mairie agrandie, plus fonctionnelle et accessible au public. Des voiries ont été rénovées pour sécuriser la circulation des véhicules et piétons ainsi que faciliter la gestion des eaux pluviales par le curage des fossés, la mise en place de surfaces drainantes ou de nouveaux réseaux.

Citons :

- ▶ la réfection de la chaussée impasse de la Visnonia, de la route du Berche, de la rue des Palmiers ;
- ▶ la pose d'un bicouche sur le chemin communal de l'impasse à Kergour La Bastille ;
- ▶ la collecte des eaux pluviales à Kergour, devant le parking de la crèche Ty Moussaillon, des trottoirs rue de l'Océan près de l'école ;



AVANT

APRÈS

- ▶ la pose de trottoirs et places de stationnement drainants à la Croix des Pins ;
- ▶ la mise en place d'un cheminement piéton entre le jardin partagé et la rue du Pressoir ;



- ▶ la création d'un trottoir à Kergour, et rue des Palmiers, la réfection du trottoir rue des Palis avec une place de stationnement PMR.

Un plan de circulation et de stationnement apaisés et partagés entre voitures, cyclos et piétons a généré des travaux sur voirie pour sécuriser les personnes les plus vulnérables par



la mise en place d'une mobilité douce à 30 avec l'instauration de la priorité à droite, la mise en place :

- ▶ de radars pédagogiques,
- ▶ d'équipements pour les vélos,
- ▶ de nouveaux équipements de protection ou signalétiques sur voirie.



Ce plan s'est accompagné de la rénovation d'éléments de sécurité routière :

- ▶ création d'écluses pour réduire la vitesse devant le cimetière (avec places de parking), à Lantiern et rue du Stade ;
- ▶ réparation du pourtour du rond-point de Ker Anna ;



- ▶ éclairages solaires aux arrêts de bus, nouveaux abris bus aux Maguers, La Corne du Cerf, Kerboyant.

— Dossier « Aperçu de nos principales réalisations entre 2021 et 2025 »



Pour améliorer le cadre de vie, plusieurs aménagements et mesures de gestion de l'espace public :

- des bornes d'apports volontaires enterrées derrière la mairie et rue du Stade ;



- mise en place d'éclairage public solaire en 2024 dans les quartiers non équipés jusqu'à maintenant ;
- plantation d'arbres fruitiers au nouveau quartier de Toulan et d'une haie arbustive en 2025 délimitant le terrain des archers.



- tonte écologique des prairies communales par l'éco-pâturage au Village Vacances, au Barrage et à Cosca ;

- pose de tables de pique-nique à Cosca ;
- aménagement d'une aire de camping-car au Barrage pour permettre l'accueil des touristes, avec bornes électriques et collecte des eaux usées.



VILLAGE VACANCES LES GABELOUS

Six bâtiments ont été démolis, dont celui du gardien insalubre et inhabité depuis des années, datant des années 80 (1985-1986) : ils n'ont subi aucune transformation depuis et sont non louables en l'état.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- 1) une réduction de la consommation énergétique du Village Vacances par la destruction de ces logements non étanches à l'air ;
- 2) une amélioration de l'attractivité du site.

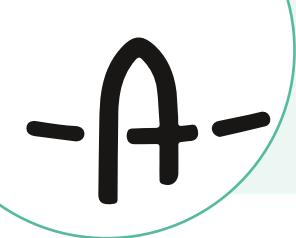
L'offre générale du site sera plus attractive et qualitative :

- La création d'un accueil indépendant et accessible (label « tourisme et handicap ») ;
- Un logement PMR neuf ;
- Réorganisation plus cohérente des cheminements piétonniers.



Ces projets ont été réalisés avec l'aide de :





Arc Sud Bretagne propose la location de Vélo à Assitance Électrique (VAE)

Afin d'encourager les mobilités douces sur son territoire, Arc Sud Bretagne met en œuvre une politique de mobilité via son Plan de Mobilité Rurale, car les déplacements motorisés représentent aujourd'hui 29 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire d'Arc Sud Bretagne. Et près de 79 % des déplacements sont réalisés en voiture soit 8 déplacements sur 10.

La Communauté de Communes offre depuis plusieurs années un service de location de VAE destiné aux foyers du territoire. Ce service vise à encourager les déplacements doux sur le territoire.

Le tarif de location est avantageux et permet d'expérimenter la pratique d'un VAE sur une durée de 1 à 12 mois. De plus, les personnes en recherche d'emploi, titulaires d'un contrat saisonnier, stagiaires ou apprentis bénéficient d'un tarif réduit sur présentation de justificatifs.

La location des VAE est ouverte à tous.

Pour louer un VAE, des permanences sont organisées chaque mois, de 15h à 18h aux Bruyères, rue du Hinly à Muzillac. La prochaine permanence aura lieu le 3 septembre.

Contact et information sur le site internet :

<https://www.arc-sud-bretagne.fr/au-quotidien/mobilite/mobilite-asb/> ●



Piscine des Métairies, un bel été et une nouveauté pour la rentrée

Plongez dans l'été

Les vacances d'été sont là ! La piscine des Métairies adapte son accueil estival du 7 Juillet au 30 Aout, avec une ouverture au public du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 14h à 18h30.

Du lundi au vendredi, chaque matin durant tout l'été, des stages de natation enfants de 15 jours sont organisés pour les enfants de plus de 6 ans (rattrapage des 14 juillet et 15 août les samedis). Réservation par téléphone au 02 99 90 60 39, par mail à piscine@arcsudbretagne.fr ou déplacement aux horaires du public.

Chaque après-midi du lundi au vendredi, de 14h à 16h, une structure gonflable est installée au grand bain pour les plus de 8 ans.

Une ligne nageur sera disponible à partir de 16h30 jusqu'à l'évacuation du bassin.

Et le toboggan (super)aquatique est bien sûr toujours accessible durant les ouvertures au public !

Rentrée 2025, inscrivez-vous directement aux activités de la piscine !

Pour les cours enfants de la rentrée, vous pouvez réserver un créneau de 17h à 18h30, sur le site d'ASB, pour le passage du test du 7 juillet au 29 août. Passage du test gratuit.

Nouveauté de la rentrée : afin de faciliter les inscriptions aux nombreuses activités proposées par la piscine des Métairies, un nouveau système de réservation est mis en place.

Plus pratique, plus sûr et plus rapide, il va permettre aux usagers de s'inscrire eux-mêmes aux différents cours et sessions aquatiques, via le site internet d'Arc Sud Bretagne, en fonction des places disponibles.

Les cours reprendront début septembre ; les inscriptions sont ouvertes en ligne.

Retrouvez toutes les informations sur le site d'Arc Sud Bretagne : www.arc-sud-bretagne.fr ●



Office de Tourisme Damgan / La Roche-Bernard

Collection d'éditions touristiques 2025

L'Office de Tourisme a réédité ses 4 brochures gratuites pour répondre aux attentes des touristes, habitants et résidents secondaires, tout en soutenant l'économie locale :

- **Magazine de Séduction** : photos, interviews et conseils pour découvrir les incontournables et pépites du territoire et les trois guides **Hébergements, Loisirs et Gourmand et Commerces et Services**.



Sans oublier le guide festivités été !

Editions également téléchargeables sur :
www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com.

Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

Profitez de notre service billetterie malin !

Réservez vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs sans files d'attente et bénéficiez de tarifs préférentiels.

Nous proposons aussi notre topo guide randonnées : **5 € pour 20 circuits ou 0,50 € à l'unité**.

Idées cadeaux locaux !

Offrez à vos proches des cadeaux 100 % locaux ! À la boutique de l'Office de Tourisme, vous trouverez des trésors gourmands, bien-être et beauté, parfaits pour toutes les occasions !

Vous pourrez aussi découvrir une collection exclusive d'affiches créées en collaboration avec l'illustrateur Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't, mettant en valeur nos lieux emblématiques. Pour les enfants, une sélection de jeux et de livres sur la Bretagne les attend !

La boutique est ouverte aux horaires de l'Office de Tourisme. Venez y faire un tour !

Visites ludiques et découvertes : Une expérience à vivre en famille ou entre amis

Du 8 juillet au 15 août, partez à l'aventure avec Cécile, animatrice du patrimoine de l'Office de Tourisme !

Nouveauté cette année : la visite découverte de **Muzillac "histoires insolites"**.

Tarifs : ► Adulte : 8 € ► Enfant (8 à 16 ans) : 5 €

Découvrez le programme complet à l'Office de Tourisme ou sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com.

Ces visites sont également disponibles toute l'année pour les petits groupes. Réservez vite votre moment de découverte avec Cécile ! ●

Relais Petite Enfance

Outre les matinées d'éveil et de rencontres avec les tout-petits, le Relais propose aux assistantes maternelles divers temps d'échanges professionnels, avec un accent cette année sur la prévention :

- Secourisme : plusieurs formations continues « Sauveteur Secouriste du Travail » en semaine, sessions gestes de premiers secours spécifiques aux tout-petits des samedis.
- Soirée de prévention sur la mort inattendue du nourrisson avec une pédiatre de l'association Naître et Vivre.
- Séances de sophrologie : des temps pour mieux prendre soin de soi pour mieux prendre soin des tout-petits au quotidien.
- Soirées d'analyse des pratiques pour évoquer les difficultés liées à la pratique de ce métier spécifique, en s'enrichissant des expériences des collègues et apports bienveillants de l'intervenante.

Contact RPE : **02 97 48 68 31**
relais@muzillac.fr ●

Lieu d'Accueil Enfants Parents "La P'tite Pause"

Qu'est-ce que le LAEP ?

- Un espace aménagé par deux accueillantes, adapté aux tout-petits,
- Un lieu propice aux échanges et à l'information (documentation disponible à l'emprunt / espace thé et café),
- Un lieu anonyme, gratuit, où l'on peut venir librement, sans inscription.

Pour quoi faire ?

- Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui,
- Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien,
- Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes... en toute convivialité !

Pour qui ?

- Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans de toutes les communes.

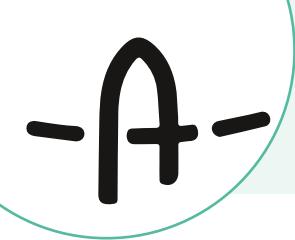
Quand ?

- Le vendredi matin entre 9h15 et 11h15, hors vacances scolaires.
- Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite.

Où ?

- Dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire, avenue du Parc à MUZILLAC.

Contact LAEP : **02 97 48 68 31** - laep@muzillac.fr ●



Venez découvrir comment sont triés nos déchets recyclables !

Pour mieux comprendre comment sont triés nos déchets recyclables, le centre de tri de déchets recyclables VÉNÉSYS à Vannes propose tous les mois des visites grand public.

Voici le calendrier 2025 :

- ▶ Mardi 23 septembre à 18h
- ▶ Mardi 14 octobre à 18h
- ▶ Mardi 18 novembre à 18h
- ▶ Mardi 9 décembre à 18h

La Porte ouverte se déroule en deux temps : une visite de 50 min et une animation pédagogique de 30 min sous forme d'Escape Game. Le tri et le recyclage n'auront plus aucun secret pour vous !

Ouvert à tous, enfants (+ 9 ans).

Renseignements et inscription sur : www.syssem.fr



Sortez-moi d'ici, je veux une nouvelle vie !

Pourquoi est-il si important de ne pas imbriquer les déchets ?

Lors du tri, tous les emballages doivent être séparés, vides et propres, puis déposés en vrac dans la poubelle jaune. Le fait de compacter ou d'imbriquer différents types de matériaux, comme des pots de yaourt dans une boîte de conserve, peut empêcher leur recyclage.

Par exemple, une boîte de conserve en métal, captée par un électro-aimant, ne pourra pas détecter un pot de yaourt en plastique à l'intérieur. Résultat : ce dernier sera considéré comme un refus et ne sera pas recyclé dans la filière appropriée.

Les conséquences d'un mauvais tri

Ces erreurs de tri ont un coût pour la collectivité et pour chaque usager. Elles entraînent une baisse de la qualité des matières recyclées, ce qui peut réduire leur valeur de revente et compliquer leur transformation en nouveaux produits. Plus concrètement, cela peut augmenter le taux d'impuretés dans les filières, notamment celle de l'acier, et diminuer l'efficacité globale du recyclage.



Venez découvrir ce que deviennent nos déchets non valorisables !

Pour mieux comprendre ce que deviennent nos déchets non valorisables (après l'étape de valorisation en compost-chaleur-électricité à l'UVÉOR de Vannes), venez découvrir l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de La Croix Irnelle à La Vraie-Croix.

Exploité par le groupe Séché Environnement, le site vous ouvre ses portes :

- ▶ Mercredi 15 octobre à 14h30
- ▶ Mercredi 19 novembre à 14h30

Ouvert à tous, enfants (+ 9 ans).

Le déplacement sur le site se fera en minibus.

Renseignements et inscription sur : www.syssem.fr



Les bonnes pratiques à adopter

Pour garantir un tri efficace, il est conseillé de :

- ▶ **Vider complètement les emballages avant de les jeter.**
- ▶ **Les déposer en vrac, sans les imbriquer.**
- ▶ Si vous souhaitez gagner de la place, **compacter les emballages un par un, matière par matière.**

En respectant ces gestes simples, chacun contribue à la valorisation durable de nos déchets et à la préservation de notre environnement.

Ensemble, valorisons durablement !

Le tri, c'est l'affaire de tous. En adoptant ces bonnes pratiques, nous participons activement à la protection de notre territoire et à la réduction de notre empreinte écologique. Merci à tous pour votre engagement !

Toutes les infos sur : www.syssem.fr

LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE DES BACS POUBELLES NOIRS ET JAUNES

Il est recommandé de sortir sa poubelle la veille au soir de la collecte et de la placer les poignées face à la voie.

Il est impératif ensuite de récupérer dès que possible son bac après la collecte.



Alliance

Le jeudi 24 juillet prochain, l'Alliance des Associations d'Arzal tiendra sa dernière réunion préparative en vue de Festiv'Arz, 25^{ème} édition, les 14 et 15 août prochains.

Lors de cette réunion, le président Jo Ellul, fera le point sur toutes les commissions qui se sont tenues tout au long de l'année, pour réaliser notre fête communale Festiv'Arz avec la participation de plus de 300 bénévoles.

Cette année, le bureau de l'Alliance mise sur une animation exceptionnelle qui devrait toucher un public de tout âge.

Le programme :

- Le 14 août en soirée à partir de 19 h : Les Ramoneurs de Menhirs et Plantec,
- Le 15 août en après-midi (par ordre d'apparition) :
 - L'Happy Noir,
 - Bagad Alan Barvek,
 - La Chorale de St Pé de Bigorre,
 - Ronan Le Gouriérec,
 - Duo Tobie/Bourgault et son spectacle Little Big Noz,
 - Segal,
 - Gwenfol,
 - N'Diaz.

Le Cabaret cyclète et jeux pour enfants ainsi que les jeux de force bretons et l'initiation à la danse bretonne animeront l'après-midi.

Cette édition se veut aussi particulière avec la participation de St Pé de Bigorre, commune avec qui Arzal est jumelée. À ce propos, nous remercions tous les Arzalais qui prennent en charge le logement de l'ensemble de nos sympathiques choristes.



Sans oublier le feu d'artifice qui se veut également exceptionnel cette année, pour marquer la 25^{ème} édition de Festiv'Arz, et tiré comme d'habitude depuis la Vilaine devant le barrage d'Arzal.

Bien évidemment, restauration et buvette sur place : potée arzalaise le midi, moules-frites le soir, crêpes et galettes toute la journée.

Venez découvrir la diversité de la culture bretonne en toute convivialité. ●

Renseignements : alliancearzal@sfr.fr
Pas de réservation possible



The Rebels 56



Avec des adhérents de tous âges, l'association "THE REBELS 56" a pour but de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le 15 mars 2025, l'association THE REBELS 56 a fêté ses 10 ans, avec au programme, joie, bonne humeur et surtout beaucoup de danse. Mais pas que, deux concerts ont eu lieu, avec à 15 heures les AUSTIN RIDERS venus de NANTES et à 21 heures les TEXAS SIDESTEP venus de STRASBOURG.

Deux groupes qui ont fait danser les 280 personnes présentes tout au long de cette journée mémorable.

L'intérieur du gymnase a été revisité pour le week-end à la façon country, ce qui lui a donné un nouveau visage : chapeaux, santiags, drapeaux, chariot western et son cheval, un plancher de 360 m² et des décors aux couleurs de l'Amérique ainsi que la présence d'un stand d'articles country.

Nous remercions la municipalité qui, pour l'occasion, avait mis à notre disposition l'intégralité du complexe sportif Michel LE CHESNE.

Alors si vous souhaitez partager notre passion pour la danse country, venez nous rejoindre. N'hésitez plus, lancez-vous, c'est un plaisir à partager.

Une soirée "découverte" ouverte à toutes et à tous est organisée de 20h à 22h le mercredi 10 septembre 2025.

Trois cours sont proposés par semaine à la salle polyvalente :

Les mercredis soirs :

20h à 21h pour les novices,
21h à 22h pour les intermédiaires.

Les jeudis soirs :

20h30 à 21h30 pour les débutants. ●



Pour tout contact : Tél. 06 32 08 23 76
Mail : arzaltherebels56@gmail.com



Association Cherry dance

La k-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du sud. Un mélange de danse de rue et de Hip-hop qui englobe le chant, la danse, l'expression scénique, les postures et utilise tous les genres de musique coréenne allant des balades au rap en passant par le rock et la pop.

L'association Cherry dance propose des cours de k-pop dance aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes à l'année ou en atelier.

Durant l'année, nous proposons aux adhérents des sorties culturelles sur le thème de la k-pop et l'Asie.

Célia, notre professeur de K-pop, assure l'encadrement des cours à l'année, 7 rue du Stade 56190 Arzal (ancienne école salle 2) les :

- Mardi de 18h30 à 19h30 pour les ados groupe 1,
- Mercredi de 10h30 à 12h00 pour les primaires,
- Mercredi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 pour les ados groupe 2 et 3,
- Mercredi soir de 20h30 à 21h30 pour les adultes,
- Samedi matin de 10h30 à 12h00 pour les ados groupe 3.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour l'année 2025-2026.

Pendant les vacances d'été, les stages de K-pop sont prévus sur réservation le :

- Mercredi 16 juillet de 10h30 à 12h00
- Mercredi 20 août de 10h30 à 12h00



Tarif : 10 € le stage.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook et Instagram. ●

Contact : Nidyae Aïssa - Présidente

Tél. **06 71 46 64 68**

Mail : cherry.dance@orange.fr

Facebook : Cherry dance / Instagram : cherrydance.asso

Association Gymnastique Volontaire d'Arzal (A.G.V.A.)



L'année sportive s'est achevée le 23 juin autour d'un pot de l'amitié.

Pilate, Multisports, Gym/renforcement musculaire, Eveil corporel : rendez-vous à la rentrée pour retrouver ces différentes activités. Ce sera avec un changement d'animateur, car José, qui assurait les cours de Pilate et renforcement musculaire, nous quitte pour une retraite bien méritée : un grand merci à lui pour ces 8 années passées au sein de notre association ! Les adhérents ont apprécié la variété et le dynamisme de ses cours. Un recrutement est en cours pour retrouver un(e) éducateur (trice) sportif (ive) aussi énergique !

En fonction du recrutement, et suite à l'enquête réalisée auprès des adhérents cette année, il se peut que nous ouvrions un cours de Pilate supplémentaire ou un cours de stretching.



Les différents cours proposés :

Gym / renforcement musculaire

- Lundi soir 19h30-21h00 : gym tonique avec ½ h de stretching,
- Mercredi matin 8h45-9h45 : gym douce,
- Mercredi matin 9h45-10h45 : éveil corporel 3/5 ans,
- Mercredi soir 18h30-19h30 : gym tonique,
- Vendredi matin 9h00-10h00 : gym.

Pilates

- Jeudi : 18h-19h00 ou 19h00-20h00,
- Vendredi : 10h00-11h00.

Multisports

- Lundi soir 20h00-21h30 : multisports adultes avec ½ h de renforcement musculaire,
- Vendredi 16h45-17h40 / 17h40-18h35 et 18h35-19h30 : multisports enfants de 5 à 11 ans.

Les personnes qui souhaitent mieux connaître les différentes activités peuvent participer gratuitement à un cours en début d'année.

En attendant, bonnes vacances sportives à tous ! ●

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Céline MAILLARD - Présidente au **02 97 45 00 32** (après 18h30).



AGA Basket-ball

La saison de basket s'est terminée avec des licenciés toujours aussi motivés.

Voici les résultats globaux des différentes équipes :

- Les U9 masculins ont eu un championnat partagé entre des victoires et des défaites.
- Les U9 mixtes finissent leur saison avec de belles victoires ainsi que des matchs à égalité.
- Les U11 masculins, quant à eux, finissent leur année en milieu de classement. L'esprit compétitif et la motivation sont restés intacts au cours de la saison.
- Les U13 féminines ont fini 1ères de leur championnat. Elles ont aussi disputé la finale du Morbihan, une très belle saison sportive.
- Les U15 féminines ont fait une très belle année car elles finissent 1ères de leur groupe. Elles ont su évoluer tout au long de l'année.
- Les Loisirs ont disputé quelques rencontres amicales contre des équipes des alentours.

Le club a organisé un goûter de Noël avec différentes animations et de nombreux lots à gagner.

Les bénévoles seront également présents pour l'évènement Festiv'Arz les 14 et 15 août.

La saison 2025/2026 se prépare

Les entraînements sont assurés par un éducateur sportif en basket, ils auront lieu le mardi soir, répartis en trois plages horaires :

- U9 : 16h45 à 17h40,
- U11 : 17h40 à 18h40,
- U15 : 18h40 à 20h00.

Les Loisirs s'entraîneront le mercredi soir. Un créneau est également disponible le vendredi à partir de 19 h pour les autres catégories. Les matchs de championnat auront toujours lieu le samedi à domicile.



IMPORTANT

Nous recrutons des joueurs de toutes catégories ainsi que des membres du bureau et des bénévoles pour le coaching et les événements organisés par le club.

Nous serons bien sûr présents au forum des associations pour vous rencontrer.

Les actualités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayées sur le compte [Facebook](#) Basket AGA Arzal et [Instagram](#) aga_basketarzal, n'hésitez pas à y adhérer.

Un grand merci à tous les bénévoles pour votre présence tout au long de l'année. ●

Pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter
par mail agabasket56190@gmail.com ou directement auprès des membres du bureau.

Avant Garde Yoga Relaxation

Les cours de Yoga se sont terminés fin juin.

Les cours ont lieu au complexe Michel Le Chesne :

- Lundi matin de 10h à 11h30,
- Lundi après-midi de 15h à 16h30.

L'association Yoga sera présente au forum des associations en septembre. ●



Pour tous renseignements :

Marie Paule Le Claire - **06 19 49 93 21**

Éliane Rioche - **06 88 64 28 47**

Cyclos / marcheurs d'Arzal



Le club cyclos/marcheurs d'Arzal organise sa traditionnelle rando le 20 juillet 2025 : randonnée pédestre, circuit vélo route et VAE, VTT, gravelle.

Inscriptions et départ à partir de 7 h 30 au complexe Michel Le Chesne. Collation au départ, ravitaillements sur les circuits, casse-croûte et boisson à l'arrivée. Port du casque obligatoire. ●

Renseignements et inscriptions :

Gilles Lenoury - **06 34 22 65 85**



AGA Football Arzal

L'Avant-Garde d'Arzal : une remontée méritée et des promesses pour l'avenir

La saison 2024-2025 marque un tournant pour l'Avant-Garde d'Arzal, avec une remontée en première division du district pour notre équipe fanion, tout juste un an après sa relégation. Un vrai rebond collectif, rendu possible grâce à l'engagement du groupe Seniors et à la qualité du travail mené par le staff, qui n'a jamais cessé de croire au potentiel de cette équipe.

Un coup de chapeau tout particulier aux nombreux jeunes joueurs qui ont intégré le groupe senior cette saison : leur progression est remarquable, tant sur le plan sportif que dans l'état d'esprit. Leur apport a été précieux, et leur potentiel est prometteur à condition que cette dynamique de travail et d'investissement continue.

Dans la continuité de cette belle saison, l'équipe Réserve signe l'un de ses meilleurs parcours en championnat D3 depuis une dizaine d'années. Des résultats solides et une cohésion toujours au rendez-vous. Une performance qui reflète la bonne santé globale du club.

Chez les jeunes, la progression est également au rendez-vous. Grâce à l'implication de nos bénévoles et éducateurs, les enfants évoluent dans de bonnes conditions : que ce soit en interne jusqu'aux U11, ou au sein du groupement Jeunes Pays de La Roche jusqu'en U17, la formation reste une priorité forte de l'Avant-Garde.

Côté vie associative, la soirée belote, organisée en début d'année, a été un succès chaleureux et convivial. Prochain

grand rendez-vous : le vide-grenier annuel, prévu ce dernier dimanche de juillet au complexe Michel Le Chesne, qui s'annonce encore une fois comme un moment fort de l'été à Arzal.

Merci à tous ceux qui font vivre le club au quotidien - joueurs, éducateurs, bénévoles, partenaires et supporters - et rendez-vous la saison prochaine pour continuer à faire grandir l'Avant-Garde d'Arzal ! ●



Contact :

Président Gwenaël TABART - Tél. **06 21 04 85 72**



Tir à l'Arc

Au cinéma, à la télévision, en vacances, le tir à l'arc est partout !

Historiquement, le tir à l'arc a été utilisé pour la chasse et le combat, tandis que de nos jours son utilisation principale est celle d'une activité sportive. Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration dans lequel les tireurs tentent de placer leurs flèches au centre d'une cible. Le tir à l'arc s'est affirmé comme un sport de compétition accessible à toutes et tous, et le passage de Flèche atteste du degré de maîtrise dans le maniement de l'arc.



Le club des "Archers d'Vilaine" a pour rôle principal que chacun, filles ou garçons, jeunes ou moins jeunes, progresse dans sa pratique, et s'il le veut, réussisse en compétition.

Après l'initiation en salle, les archers confirmés peuvent aller au terrain en extérieur, accessible à tous les licenciés, et s'entraîner aux plus longues distances et au tir Beursault dans le Jeu d'Arc.

Vous trouverez lors du Forum des associations de début septembre, à la salle des sports Michel Le Chesne, des archers prêts à vous accueillir, vous faire découvrir le club, et vous offrir deux séances d'initiation.

Alors, jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre, et partager le plaisir de tirer à l'arc. ●

Renseignements :

Gilles PENOUTY **06 99 78 55 36**

gilles.penouty@orange.fr

Nicolas ROY **06 70 08 08 16** - roynicolas@live.fr

Site web : <https://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com/>

Club de l'amitié

Les membres du Club de l'Amitié ont toujours un réel plaisir à se retrouver les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14 h à 18 h à la salle Michel Le Chesne.

Voici les différentes propositions qui leur sont faites :

- ▶ Jeux de société : belote, rummikub, tarot, etc,
- ▶ Jeux en extérieur : pétanque, marche douce accompagnée par deux bénévoles, Monique et Jimmy.

Ces rencontres donnent l'occasion d'échanger, de prendre du bon temps pour fêter les anniversaires des uns et des autres autour du verre de l'amitié, sans oublier les petits gâteaux.

Le 1^{er} semestre 2025 s'est terminé :

- ▶ Par un repas le 4 mai où 170 personnes étaient inscrites. L'ambiance était très conviviale et les chanteurs étaient nombreux.
- ▶ Par une sortie croisière-restaurant le 3 juin sur les Vedettes Jaunes, pour une découverte commentée de la Vilaine et de son histoire, d'Arzal à Folleux (42 kms).
- ▶ Par un pique-nique le 25 juin au complexe Michel Le Chesne.

Le Club reprendra ses activités le mercredi 10 septembre 2025.

Une sortie d'une journée pourra être programmée fin septembre ou début octobre.

Le dimanche 16 novembre, un concours de belote sera organisé en après-midi à la salle polyvalente.

Début décembre, sera proposé un repas avec un spectacle et animé par un orchestre à La Porte du Golfe.



Un covoiturage pourra être proposé à la demande des adhérents pour une sortie cinéma à Muzillac ou La Roche Bernard.

Autre proposition : une rencontre hors mercredi pour un quiz sur différents thèmes (culture générale concernant notre région, géographie, histoire). ●



Pour toute personne qui souhaite rejoindre le Club et pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler :

Président : Jean Tabart **02 97 45 01 68** ou **06 85 98 82 98**
 Vice-Présidente : Marie-Odile Le Ray **06 31 32 27 53**
 Vice-Président : Patrice Robert **06 45 45 52 25**
 Trésorier : Pierre Faroux **06 45 72 88 08**

Théâtre

Ar Z'allumés vous propose des ateliers de théâtre et laboutissement d'un spectacle intergénérationnel.

Cette année, la troupe vous a présenté les 13, 14 et 15 juin 2025 son spectacle « LE GRENIER » :

Babette, frappée par la maladie d'Alzheimer se réfugie dans son grenier, garant de sa mémoire et de sa vie passée. Rêve et réalité s'entremêlent dans une histoire à la fois drôle, nostalgie et poétique.

Enfants et adultes répètent sur différents créneaux dans la salle 1 de l'ancienne école :

- ▶ **LE LUNDI SOIR**
 - ▶ À 18h30 pour les ados ▶ À 19h45 pour les adultes
- ▶ **LE MARDI SOIR**
 - ▶ À 17h30 pour les enfants
- ▶ **LE JEUDI OU VENDREDI SOIR**
 - ▶ À 18h pour les enfants ▶ À 19h pour les ados

Les ateliers et les répétitions, animés par une comédienne professionnelle, vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.

N'hésitez pas à rejoindre notre troupe !

Ar Z'allumés



Tarif : 132 € pour l'année prochaine, réglables en plusieurs fois.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page [Facebook](#) pour les informations et actualités. ●

Présidente : Mathilde Brière - **06 81 85 35 01**

Vice-présidente : Maryse Puiginier

Trésorier : Bernard-Henri Mauduit

Secrétaire : Isabelle Boucontet

Metteure en scène : Isa Moreau - **06 73 46 11 69**

Notre mail : arzallumes@gmail.com



LA MALLE à BRACADABRA

Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives dans le respect de notre environnement. Développons ensemble, grands et petits, nos compétences pour un monde meilleur.

PROGRAMME ÉTÉ 2025 :

Tous nos spectacles et animations se déroulent à La Ville au Vent à Arzal.

La réservation est obligatoire pour les ateliers et animation sonore "Ding dong".

Renseignements et réservations au 06 73 46 11 69.

L'association se réserve le droit d'annuler les manifestations en cas de réservations insuffisantes.

En rouge : spectacles, en bleu : musique, en orange : ateliers.

- ▶ **Samedi 19 juillet à 20h** : Spectacle théâtre et chansons "Zinc". Entrée 6 €.
- ▶ **Lundi 21 juillet à 18h** : Animation musicale familiale "Ding dong", relaxation sonore et découverte des instruments. Participation 6 €.
- ▶ **Samedi 26 juillet de 10h à 11h** : Atelier bijoux. Participation 10 €, matériel compris.
- ▶ **Mercredi 30 juillet de 10h à 11h** : Atelier peinture sur galet. Participation 10 €, matériel compris.
- ▶ **Vendredi 1^{er} août à 20h** : Spectacle théâtre et chansons "Zinc". Entrée 6 €.
- ▶ **Dimanche 3 août à 18h** : Animation musicale et "Ding dong", relaxation sonore et découverte des instruments. Participation 6 €.
- ▶ **Samedi 9 août de 10h à 11h** : Atelier bijoux. Participation 10 €, matériel compris.
- ▶ **Vendredi 22 août à 20h** : Spectacle théâtre et chansons "Zinc". Entrée 6 €.
- ▶ **Lundi 25 août de 10h à 11h** : Atelier peinture sur galet. Participation 10 €, matériel compris.



▶ **Jeudi 28 août à 18h** : Animation musicale familiale "Ding dong". Relaxation sonore et découverte des instruments. Participation 6 €.

▶ **Samedi 30 août de 10h à 11h** : Atelier bijoux. Participation 10 €, matériel compris.

▶ **Samedi 27 septembre à partir de 19h** : Concert folklore hongrois par Folk de Pest. Petite restauration sur place. Entrée 6 €.

ATELIER TAÏ-CHI ET DO IN

Avec Valérie Couronné, Shiatsu du dragon rouge, le mardi et jeudi à l'ancienne école. 5 € la séance.

ATELIER DANSE INTUITIVE

10 € la séance, animée par Nadia Lecomte. 1 samedi par mois à l'ancienne école. ●

Bureau :

Fabienne Aglat : Présidente

Sylvie Bodinier : Secrétaire

Marc Schmutz : Trésorier

Renseignements et inscriptions au **06 73 46 11 69**

mail : lamalleabracadabra@orange.fr

N'hésitez pas à consulter notre page [f](#)
[La Malle à Bracadabra](#)

Comité de jumelage Arzal - St Pé de Bigorre

La chorale « St Pé Chante » sera présente le 15 août lors de Festiv'Arz 2025.

Merci aux Arzalais qui ont répondu à notre appel pour les héberger.

Nous organiserons une rencontre courant juillet pour donner les informations sur leur accueil. ●



Graines de Liens

Ça pousse au jardin partagé !

Les « graines de liens » s'activent, sèment, plantent et les efforts sont récompensés. Déjà petits pois, pommes de terre, radis et autres poireaux ont pointé le bout de leur nez. Les deux bacs de compostage à l'entrée du jardin s'activent eux aussi à la hauteur de leur précieuse mission.

Le futur verger (au fond du jardin) a été nettoyé, débroussaillé. Les deux pommiers existants peuvent enfin respirer ! Côté aménagement, le jardin vient d'acquérir une serre d'occasion. Certes, elle va nécessiter quelques travaux de réparation, mais la bonne volonté de nos jardiniers bricoleurs ne manque pas. Cette serre va permettre de centraliser les semis aujourd'hui réalisés ici ou là dans le jardin de nos membres.

N'hésitez pas à y passer, ça vaut le détour ! Il y a toujours quelqu'un pour vous y accueillir désormais deux matinées par semaine : le mercredi et le samedi de 10h à 12h.



À bientôt au jardin. ●

Contact : grainesde.liens.arzal@gmail.com

Amicale Laïque

Un voyage dans le temps réussi pour la chasse au trésor du Poiss’Oeuf !

Le dimanche 27 avril 2025 restera dans les mémoires des petits et des grands explorateurs de la région. Ce jour-là, plus de 450 participants se sont donnés rendez-vous pour prendre part à la quatrième édition de la grande chasse au trésor du Poiss’Oeuf, une aventure désormais bien ancrée dans le paysage local. Cette créature imaginaire et attachante, découverte en 2022 sur la commune de Marzan, continue de faire rêver les familles et d’inspirer des histoires chaque année.

Pour la deuxième année consécutive, cet évènement festif a été organisé main dans la main par l'amicale laïque du Pigeon Vert et celle de l'école Andrée Chedid de Nivillac. Un partenariat solide qui a permis d'offrir une journée riche en découvertes, en rires et en émotions à tous les participants.

Un cadre enchanteur, une météo parfaite

C'est dans le cadre verdoyant du PAJ du jardin des Garennes, à La Roche-Bernard, que s'est déroulée cette grande aventure. Le soleil était au rendez-vous, réchauffant les coeurs et illuminant les visages enthousiastes des nombreux enfants et parents présents. L'ambiance chaleureuse et familiale a été renforcée par la présence d'un espace de restauration convivial, avec buvette et barbecue partagé. Nombreuses sont les familles à avoir pris le temps de pique-niquer sur place, profitant de la nature et de la bonne humeur ambiante avant ou après avoir affronté les énigmes du jour.

Trois parcours, un seul objectif : trouver le trésor !

Fidèle à son concept, la chasse proposait trois parcours adaptés à différents âges et niveaux, chacun offrant une expérience unique à travers les rues pittoresques, les sentiers boisés et les lieux emblématiques de La Roche-Bernard. Ce format permettait à chacun de s'immerger dans l'univers du Poiss’Oeuf tout en (re)découvrant le patrimoine local.



Le thème choisi pour cette édition 2025 – le voyage dans le temps – a particulièrement séduit. Entre anecdotes historiques, clins d'œil à des époques révolues et petites énigmes futuristes, les participants ont embarqué pour une aventure hors du commun. Certains se sont même interrogés sur ce que l'avenir pouvait bien réservé à La Roche-Bernard...



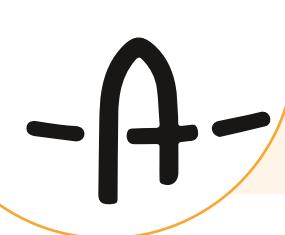
Une aventure ludique et pédagogique

Au-delà du jeu, la chasse au trésor du Poiss’Oeuf est aussi une belle opportunité pour sensibiliser les enfants à leur environnement, à l'histoire locale, à l'esprit d'équipe et à la résolution de problèmes. L'aspect intergénérationnel de l'évènement a permis aux familles de partager un moment complice, loin des écrans, en pleine nature et dans un cadre sécurisé.

Merci à tous les bénévoles !

Un immense merci aux nombreux bénévoles et organisateurs qui ont œuvré avec passion pour faire de cette journée un véritable succès. Grâce à leur implication, cette chasse au trésor 2025 restera gravée dans les mémoires.

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures ! ●



La Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.)

"L'île aux Pousses" accueille vos enfants à Arzal.



La M.A.M L'île aux Pousses est un lieu d'accueil convivial et chaleureux, pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

L'association est constituée d'une équipe d'assistantes maternelles agréées professionnelles de la petite enfance, qui mettent en commun leurs compétences et leurs savoir-faire pour accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif, le vivre ensemble, et ainsi apporter une aide à la parentalité.

La M.A.M. possède un rez-de-chaussée accueillant le lieu de vie et d'éveil, comprenant un espace Nido pour les plus petits, un coin cuisine, un espace motricité où vos enfants peuvent s'épanouir, apprendre l'autonomie et le partage.

L'étage est réservé à la sieste. Il possède 4 chambres où les enfants sont installés en fonction de leur rythme de sommeil et de leur âge.



Le jardin est un lieu d'éveil à la motricité grâce au toboggan, aux cabanes, aux tunnels de motricité. Il permet également la découverte de la nature grâce à un futur bac de plantation.

La M.A.M organise, une fois par an, des sorties (plage, pique-nique, zoo, balade...). Elle propose diverses activités chaque jour aux enfants (peinture, pâte à modeler, transvasement de graines...). Elle propose des lectures grâce à l'association Lire et Faire lire avec Danielle. Elle participe aux matinées organisées par le Relais Petite Enfance au sein de la commune d'Arzal (motricité, musique, éveil sensoriel).

La M.A.M propose des repas confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. ●

N'hésitez pas à contacter Marie, Jessica ou Morgane - **02 22 07 10 59** - lileauxpousses@gmail.com

Les Amis de Lantiern

Les habitants de Lantiern préparent leur édition 2025 de « Lantiern en fête » qui aura lieu le **samedi 6 Septembre dès 18h**.

Au programme, des animations sur le thème du cirque, un manège pour enfants et un concours de déguisement qui sera ouvert à tous !

Un vote pour le meilleur déguisement sera fait lors de l'apéritif par un petit jury improvisé.

La fête sera animée par une représentation de « Lutina Productions » et le bal populaire orchestré par « La belle équipe » vers 21 h.

Bar à huîtres et petite restauration sur place.

L'entrée est libre, venez nombreux ! ●

Le village sera fermé à la circulation le samedi.

Informations sur le [Facebook "Les Amis de Lantiern"](#)



L'Outil en Main "Estuaire de Vilaine" de Férel

13 ans d'engagement de bénévoles !

- ▶ 282 jeunes passés par les 12 ateliers.
- ▶ Cultivons la transmission.
- ▶ Entre leurs mains les métiers de demain.
- ▶ Donnons aux jeunes les clés de leur avenir.
- ▶ Tisser le lien entre les générations.
- ▶ L'outil en main sculpte l'avenir des jeunes.

- ▶ Les jeunes talents trouvent leur voie.
- ▶ 13 ans d'échanges intergénérationnels où les 61 bénévoles sont les artisans de la transmission.
- ▶ Chaque geste de bénévoles façonne leur avenir.
- ▶ L'outil en main sculpte son histoire dans le partage et la transmission. ●



**L'Outil en Main
Estuaire de Vilaine**

ÉCHANGER & TRANSMETTRE

Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans.



Contact : Gilbert - **06 77 15 19 27** - gilbert.thobie@orange.fr

Idées'Arz

L'assemblée générale d'Idées'Arz a réuni plus de 80 personnes avec la présentation du bilan financier et des activités. Cette soirée s'est clôturée par un repas animé par Yolande Kervarec, pour remercier les bénévoles et adhérents.

Les cours de danse ont lieu tous les 15 jours le mardi à 19 h à la salle Michel Le Chesne.

Des artistes peintres se retrouvent chaque mardi après-midi salle 2, ancienne école.

Les cours de broderie et couture ont lieu tous les 15 jours, le jeudi soir, salle 2, ancienne école.

Activités à venir :

- ▶ Le 14 septembre aura lieu notre vide grenier dans le bourg, vous pouvez vous inscrire auprès de :
 - Patrice Robert : 06 45 45 52 25
 - Pierre Faroux : 06 45 72 88 08
 - Véronique Baeteman : 06 52 30 85 60
 - 3€ le ml et 10€ par véhicule.
 - Petite restauration sur place.
- ▶ Le Fest deiz au profit du Téléthon est prévu le dimanche 7 décembre. Ouverture des portes à 14h30, salle Michel Le Chesne. ●





Festiv'Arz

AGENDA



The Rebels 56

DIMANCHE 20 JUILLET

Rando cyclo-pédestre

Départ au Complexe Michel Le Chesne
(Les cyclos / marcheurs d'Arzal)

DIMANCHE 27 JUILLET

Vide grenier

Complexe Michel Le Chesne (AGA Foot)

14 & 15 AOÛT

Festiv'Arz

Site du Village Vacances - Le Barrage (Alliance)

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations

Complexe Michel Le Chesne (Alliance)

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Lantiern en fête

(Les Amis de Lantiern)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Vide-grenier

Centre-bourg (Idées Arz)

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Virades de l'Espoir

(Vaindre la mucoviscidose)

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Concours de belote

Salle Michel Le Chesne (Club de l'Amitié)

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Marche nocturne Téléthon

Billiers-Arzal (Alliance et Sport Loisirs et Culture de Billiers)

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Fest-deiz

Salle Michel Le Chesne (Idées Arz)



Journée vélo vers Muzillac

CINÉMAS

LA COURONNE

12, bd de Bretagne - 56130 NIVILLAC
Tél. 02 99 90 90 63 - cinema-lacouronne.fr

JEANNE D'ARC

6, rue René Bazin - 56190 MUZILLAC
Tél. 02 97 45 66 10 - cinemuz.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ

NATURE2VIE - Paysagiste

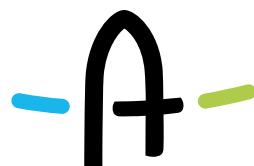
Entretien extérieur : taille, élagage,
débroussaillage.

Création sur mesure :
jardin d'abondance, ornemental,
pédagogique, etc.

Mail : nature2vie@gmail.com

Site internet : nature2vie.fr

Tél : 06 27 99 96 65



Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.